



RESIDENCE DES GLIERES



Le conseil syndical va diffuser les informations reçues et suivantes sur le site "LesGlières", pouvez-vous les compléter, voire les modifier si nécessaire :

ECLAIRAGE EXTERIEUR

SERPOLLET est passé à la copropriété le 15 octobre 25 pour essayer de résoudre le problème, sans résultat mais vous précisiez : il est nécessaire d'investiguer davantage.

CEGELEC avait d'ailleurs déjà soulevé le problème de la vétusté des installations électriques, d'où la décision d'englober cela dans une démarche plus globale.

Les intervenants perdent trop de temps pour un résultat peu probant, nous attendons une remise aux normes du système électrique pour pouvoir remettre en place les éclairages extérieurs. **Une proposition sera faite à la prochaine assemblée générale**

Finalement M. MAITRE est venu avec la société CHEVALIER, ils ont réussi à remettre la lumière vers les garages, sans réussite pour le parking.

M. MAITRE est-il repassé pour résoudre le problème du parking ? est-il possible de remettre l'éclairage du parking dans les conditions actuelles ? [Réponse de M. MAITRE](#)

[En ce qui concerne, l'éclairage extérieur, je suis passé avec plusieurs entreprises et l'éclairage côté parking est apparemment raccordé au circuit distribuant les bâtiments sinistrés... Nous étudions une façon de séparer ces réseaux pour retrouver de l'éclairage sur le parking.](#)

[Il apparaît clair que l'installation électrique de la copropriété est à refaire car rien n'est cohérent pour l'instant...](#)

[CHEVALLIER est repassé en début de semaine afin de créer un devis rapidement.](#)

PORTAIL DE LA RESIDENCE

Le conseil syndical a demandé de faire intervenir une autre entreprise que AES pour faire réparer le portail. M. MAITRE a contacté d'autres entreprises qui seront susceptibles d'intervenir en novembre afin d'apporter des solutions pérennes.

Le portail a fonctionné quelques jours (4) et il est de nouveau en panne !!

Qui est intervenu ? une autre entreprise que AES a-t-elle expertisée ce portail afin de donner son état et des perspectives de réparations pérennes ? [Réponse de M. MAITRE](#)

[Le portail a fonctionné quelques temps car je l'avais réarmé...](#)

[Aucune autre intervention n'a été effectuée par AES. J'ai contacté leur concurrent qui m'a dit revenir vers moi plus tard car ils avaient beaucoup d'interventions programmées sur leur parc en maintenance.](#)

Je vous ai transmis un devis de SEREP et croquis. J'ai eu monsieur et madame BOUQUIN à ce sujet et ils m'ont dit que le CS refusait le projet.

J'ai proposé un autre système (roues fixées au portail) et je dois appeler la SEREP pour détailler un peu plus ce projet.

ASSURANCE DE LA COPROPRIETE

Notre assurance de la copropriété prendra fin le 1 janvier 2026, notre courtier d'assurance GBC MONTAGNE revient vers nous pour de nouvelles propositions.

Avez-vous été recontactés par le courtier ? [Réponse de Mme WEIDER](#)

[Et concernant l'assurance, AREAS a raté le délai pour la résiliation du contrat, nous avons donc une année supplémentaire pour trouver un autre assureur.](#)

INFORMATION DE VARIANCE

"Je vous confirme que nous avons une nouvelle réunion avec l'expert d'assurance de la Résidence et le Cabinet MACABIES, ce **lundi 17/11** dans nos bureaux, afin de valider nos cahiers des charges des lots Charpente/couverture zinguerie, façades/bardages balcons, Démolition/Amiante curage, Démolition/GO. Et voir les premiers devis reçus, y compris validation des modes opératoires, avec le BE Structure.

Nous sommes aussi sur les demandes de devis auprès des concessionnaires (ENEDIS, ORANGE, Etc....).

Nous avons bien pu terminer toutes nos visites des parties communes et nous n'attendons plus que les plans finalisés des étages et des logements, pour finaliser les cahiers des charges pour la rénovation des halls, cages d'escaliers et des coursives.

Et donc, pouvoir poursuivre et terminer les consultations d'entreprises. L'objectif étant une remise des offres sur le mois de Décembre.

En parallèle, dès réception des plans, notre archi se mettra sur le PC, afin de le déposer au plus tard en fin d'année.

Du coup, nous serions disponibles et surtout prêts pour tout faire valider par les experts, sur cette fin d'année.

Et donc, pouvoir être prêt pour attaquer les travaux sur le premier trimestre 2026 et donc bien être dans les délais imposés.

Je pourrai vous affiner et vous finaliser un planning réel et abouti avant les fêtes de fin d'année."

Pouvons-nous savoir si vous avez les mêmes retours ?

Nous vous remercions de votre retour.

Bien cordialement

Le conseil syndical des GLIERES.